

- ✓ Favoriser l'insertion sociale et professionnelle,
- ✓ Accompagnement global et personnalisé,

- ✓ Favoriser l'employabilité et renforcer la coordination des acteurs du territoire,
- ✓ Valoriser les compétences et remobiliser les majeurs protégés.

Etape 1 : Remobilisation

2
mois



1

Identification des majeurs protégés volontaires

Veiller aux critères d'éligibilité du dispositif : volontariat ; avoir une mesure de protection ; être en âge de travailler (18-50 ans).



2

Diagnostic social et professionnel individualisé

Compréhension du parcours global du Majeurs Protégés : point sur les ressources, freins, santé, mobilité, autonomie, aspirations, pour construire un parcours personnalisé.



3

Remobilisation et renforcement de la confiance en soi

Renforcement de la confiance en soi, valorisation des compétences personnelles et favorisation de la sociabilisation.



4

Réflexion autour du projet professionnel

Renforcement de la confiance en soi, valorisation des compétences personnelles et favorisation de la sociabilisation.

Etape 2 : Impulsion

6 à 8
mois

Contacts

Conseiller en insertion professionnelle

ANGULO José
Tél. **06 85 40 47 75**

Coordinatrice de parcours en insertion socio-professionnelle

VAZQUEZ Sophie
Tél. **07 79 24 26 61**

Psychologue spécialisée en insertion socio-professionnelle

VINCENT Angèle
Tél. **06 16 70 78 12**

impulsion@atmp76.asso.fr



impulsion



Cofinancé par
l'Union européenne



impulsion

Innover en matière d'insertion
socioprofessionnelle

